

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 169
31 mai 2010

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Au Conseil National de la FSU,

la tendance Front Unique mène le combat jusqu'au bout pour le retrait du projet de réforme gouvernemental de destruction des retraites et des pensions.

Présentation

Le Conseil National de la FSU s'est tenu, les 17&18 mai, au lendemain de la parution du « document d'orientation » du gouvernement sur les retraites, dans lequel, pour qui sait lire, sont écrits noir sur blanc tous ses projets réactionnaires.

En tant que première fédération de fonctionnaires, la responsabilité du conseil national de la FSU était donc énorme : sa position sur le projet de « réforme » du gouvernement pouvait avoir un retentissement important... à condition qu'il ne s'agisse pas de s'aplatir.

Or, tout en acceptant « en interne » toutes les « revendications » les plus radicales en apparence (retour au 37,5 annuités, etc.), l'appareil de la FSU s'est totalement opposé au combat mené par notre tendance et elle seule : que la FSU se prononce pour le retrait du projet de « réforme » gouvernemental des retraites, et a fortiori qu'elle quitte les discussions visant à le faire avaler. Les enseignants, les syndiqués, ont le droit de savoir : quand sur l'insistance de notre tendance a été soumis au vote du Conseil National la simple exigence « retrait du projet de réforme des retraites », l'appareil de la FSU a voté contre (après avoir tenté, un moment, de prétendre qu'il n'y avait pas de projet !). Quant aux principaux dirigeants des tendances Ecole Emancipée et PRSI, ils ont refusé de voter pour cette exigence élémentaire.

Le combat contre la « réforme » gouvernementale n'est pas clos. Mais à ce stade chacun doit tirer les conclusions qui s'imposent.

La première est qu'il ne sera possible de briser le dispositif gouvernemental qu'en dictant aux appareils syndicaux la volonté de l'immense majorité des travailleurs, à savoir le retrait de ce projet. Il ne sera possible de briser le dispositif gouvernemental qu'en imposant la rupture de la concertation qui en est, les interventions qui suivent le démontrent largement, l'élément central. Que cette possibilité existe encore pour l'instant, l'écho rencontré y compris au sein du Cdfn par l'exigence du retrait pur et simple du projet de « réforme » l'indique sans nul doute (ou encore l'adoption de ce mot d'ordre par plusieurs congrès départementaux du SNUIPP, syndicat des professeurs des écoles et instituteurs).

La seconde est qu'il faut renforcer, soutenir, le combat de notre tendance, sans laquelle cette question n'aurait tout simplement pas été posée au Conseil National de la FSU, tendance qui a tenté, sur les questions de l'heure, comme le montrent les interventions qui suivent, de poser toujours et encore la question clé : la rupture avec le gouvernement Sarkozy-Fillon et le combat contre sa politique.

A la lumière de cette situation, nous invitons donc naturellement nos collègues à se manifester, à entrer en contact avec nous pour organiser au mieux le combat pour en finir avec la politique du subordination au gouvernement de la direction de la FSU. Cette subordination qui se traduit notamment par sa défense de « l'intersyndicale » avec Chèreque, constituée depuis l'éclatement de la crise du capitalisme pour évacuer toutes les revendications.

Intervention d'Olivier Lestang dans le débat général

Camarades, ce CDFN se tient à un moment qui lui confère une responsabilité toute particulière. C'est hier en effet qu'a été rendu public le « document d'orientation » sur les retraites du gouvernement. Il revient à la FSU, première fédération de la Fonction Publique, de prendre position nettement.

Quel est le cadre de ce projet de « réforme » ? C'est celui où retentissent un peu partout en Europe, de véritables déclarations de guerre contre les prolétariats, nommées « plans d'austérité ».

De la Grèce à l'Irlande, de la Roumanie à l'Espagne, les salaires des fonctionnaires sont baissés brutalement, les pensions sont diminuées, l'âge légal de départ en retraite est repoussé, les coupes dans les dépenses publiques prennent des dimensions catastrophiques pour les masses laborieuses. Baisse des salaires des fonctionnaires : c'est du jamais vu depuis la seconde guerre mondiale.

Et pourquoi ces plans ? Pour tenter de repousser, une fois de plus, aux frais des masses, la crise de l'endettement, on devrait dire du pourrissement, du capitalisme. Crise d'endettement qui est le produit de l'impasse historique de ce mode de production, crise d'endettement qui est directement le produit de la prise en charge croissante, depuis des décennies, des frais de fonctionnement de ce système par les Etats bourgeois, en tentant d'en reporter le poids sur les épaules des travailleurs, mais jamais assez du point de vue de ceux qui gouvernent.

Or, avec la crise qui a commencé en 2007 et qui persiste, avec le bond dans l'endettement qu'elle a entraîné, les limites sont proches du recours au crédit pour sauver le Capital. Du coup, tous les rapports économiques et politiques sont tendus à se rompre, ce qui se concentre dans la crise de la monnaie commune à des économies nationales concurrentes qu'est l'euro. Voilà qu'aujourd'hui 750 milliards sont mis à disposition pour les banques – créancières des pays endettés – pendant qu'on nous dit qu'il n'y a pas de quoi payer les pensions des fonctionnaires !

C'est cette grave crise persistante et les remèdes anti-ouvriers qui déferlent partout en Europe qui sont le cadre de la « réforme » que projette Sarkozy. Et la lecture du « document d'orientation » le confirme. Il est parfaitement clair et se résume en trois axes. Le premier, c'est la fin du droit à la retraite à 60 ans. Le second, c'est l'allongement de la durée de cotisation. Le troisième, c'est la baisse des salaires des fonctionnaires au nom de « l'équité avec le privé ». C'est-à-dire 3% de baisse pour les fonctionnaires en France.

D'ailleurs dans le cadre des quatre groupes de travail auxquels la direction de la FSU participe, toutes ces questions ont été « mises sur la table » : la direction de la FSU discute de son propre aveu sur la base de la remise en cause du calcul sur les six derniers mois, sur la base de la hausse de notre prétendue « cotisation » retraite (qui n'en pas une puisqu'il n'y a pas, en tout cas à ce jour, de caisse de retraite des fonctionnaires).

Et le « document d'orientation » annonce la couleur pour la suite des concertations : elles devront, lit-on, permettre de dire quelles sont les règles de la fonction publique qui ne sont plus « adaptées ».

Donc le but de la concertation est maintenant explicite : décider de ce qu'il faut casser dans le code des pensions. Dans un tel cadre, se féliciter comme le fait la secrétaire générale de l'apparition d'une « taxe provisoire », c'est vouloir leurrer les personnels. Dans un tel cadre proposer, comme le fait l'Ecole Emancipée de « préparer la rentrée », c'est déjà capituler sur la « réforme des retraites ».

La parution du document d'orientation change la donne.

La FSU appelle les personnels à la grève le 27 mai aux côtés de la CFDT, dont le secrétaire général, ce que *Le Monde* du 1^{er} mai relatait, passe voir ses syndiqués Fonction Publique pour leur dire qu'il n'y pas le choix, qu'il faut aligner leur régime sur celui du privé, qu'il faut allonger la durée de cotisation pour tous.

Bernadette Groison se demandait dans son rapport introductif comment la FSU pourrait être « plus visible ». Eh bien que la FSU prenne position clairement : pour le retrait du projet de réforme Sarkozy. En conséquence de quoi elle doit, publiquement, claquer la porte des groupes de travail. Voilà ce qui serait « visible » par nos collègues, que la FSU s'oppose, au lieu d'accompagner la « réforme » en projet.

Faute de quoi la direction de la FSU restera dans l'histoire celle qui aura laissé passer sans combattre la baisse du salaire des fonctionnaires.

Intervention de Benoît Linque : retrait du projet de « réforme » des retraites - rupture des discussions !

A propos du document d'orientation, la FSU a déclaré : "*le gouvernement persiste dans ses orientations*". Pouvait-on s'imaginer qu'il en soit autrement? Que de temps perdu en concertations pour aboutir le 16 mai à un document qui couche sur papier ce que Sarkozy martèle inlassablement depuis des mois :

- augmentation de la durée d'activité pour l'ensemble des travailleurs,
- remise en cause des spécificités du code des pensions de la fonction publique.

A en croire la direction de la FSU, la participation aux concertations aurait permis d'arracher à Sarkozy une taxe sur les hauts revenus et les revenus financiers. Mais cette taxe, ce n'est pas une concession de sa part, c'est un subterfuge pour associer un peu plus encore les syndicats à sa réforme.

C'est en quelque sorte l'hameçon au bout de la canne à pêche pour attraper le poisson, à la différence près que dans le cas présent c'est le poisson lui-même, c'est-à-dire les dirigeants syndicaux, qui ont posé l'hameçon.

Il est plus que temps de siffler la fin de cette partie de pêche, il est plus que temps d'engager le combat contre le gouvernement : aujourd'hui combattre le gouvernement, c'est commencer par exiger le retrait du projet de « réforme » des retraites.

Le 'document d'orientation' constitue bel et bien un projet de réforme, même si à ce stade il reste encore assez imprécis. Il ne comporte aucun chiffrage des coups qui vont être portés mais c'est volontaire !

Sarkozy avance pas à pas : il ne veut pas braquer dès maintenant les syndicats et prendre le risque de se retrouver isolé face aux travailleurs. C'est ce qu'il expliquait à ses lieutenants au lendemain du 1er mai : "*Il faut discuter sans relâche avec les partenaires sociaux, mais on ne peut pas discuter avec les syndicats et leur donner l'impression que tout est déjà ficelé.*" Dans ces conditions, continuer la concertation avec le gouvernement, c'est lui laisser le temps nécessaire pour ficeler sa réforme, c'est l'emmener dans un fauteuil jusqu'au projet de loi qu'il doit présenter à la mi-juillet.

Si effectivement, à cette étape, tout n'est pas encore ficelé, le document d'orientation fixe très clairement le cadre des discussions : **il s'agit de déterminer de combien et comment on va augmenter la durée d'activité des travailleurs.**

Pour les fonctionnaires, la note risque d'être plus salée encore. Le gouvernement souhaite « *poursuivre la convergence entre les régimes de retraite du public et du privé* ». Pour y parvenir, deux « leviers » peuvent être « actionnés » : d'une part, la modification du calcul des pensions sur les six derniers mois, et donc une baisse directe de nos retraites, d'autre part l'alignement des taux de cotisation public-privé et donc une baisse directe de nos salaires. Voilà ce qui se trame derrière la volonté d'aligner le code des pensions sur le régime général au nom « d'une plus grande équité ».

C'est pourtant ce qui est au cœur des discussions avec les fédérations de fonctionnaires comme l'indique clairement le document d'orientation : « *Les règles spécifiques à la Fonction publique font par ailleurs l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales de la Fonction publique, afin d'étudier celles qui ne seraient plus adaptées* » La responsabilité de la FSU est de refuser de continuer à servir de point d'appui au gouvernement pour mettre en pièces le code des pensions

Notre fédération doit donc dire clairement : le code des pensions n'est pas négociable ! - retrait du projet de réforme Sarkozy et tirer la conclusion qui s'impose : rupture immédiate de la concertation avec le gouvernement

Motion : Retrait du projet de réforme Sarkozy contre les retraites et pension

Dans le document d'orientation sur les retraites transmis aux syndicats, le gouvernement annonce la couleur:

- pour l'ensemble des travailleurs : augmentation de la durée d'activité, et par conséquent suppression de la possibilité effective de départ à 60 ans, que l'âge légal de départ soit finalement repoussé ou non.
- pour les fonctionnaires : remise en cause du code des pensions et de ses particularités, notamment la règle du calcul des retraites sur les 6 derniers mois de salaire.

La porte est ouverte à une baisse des salaires des fonctionnaires au nom de « poursuivre la convergence » avec le privé, à la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires.

Toutes ces attaques constituent le cœur de la future « réforme » des retraites.

Accepter de poursuivre les discussions avec le gouvernement, c'est l'accompagner jusqu'à la fin juin, c'est l'aider à faire sa « réforme ».

Et sur le contenu des discussions, aucun doute n'est permis, le « document d'orientation » leur fixe l'objectif de la remise en cause du code des pensions : « *Les règles spécifiques de la Fonction Publique font l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales de la Fonction publique, afin d'étudier celles qui ne seraient plus adaptées* »

En conséquence, le CDFN se prononce pour :

- **le retrait de ce projet de « réforme » des retraites**
- **la rupture immédiate de la concertation avec le gouvernement : la remise en cause du statut n'est pas négociable !**

Le CDFN mandate la direction de la FSU pour prendre contact avec les autres organisations syndicales, CGT, FO... afin de réaliser l'unité sur ces deux mots d'ordre contre la "réforme" Sarkozy

Pour : 7 Contre : 80 Abstention : 7 Refus de vote : 22

Intervention d'Olivier Lestang dans la discussion sur la crise économique

[Ndlr : la discussion a été ouverte par un exposé de Michel Husson, dans lequel il suggérait comme « pistes » pour sortir de la crise en Europe une « harmonisation sociale par le haut » et un « rééchelonnement de la dette ».]

Lorsqu'une première discussion a été organisée dans ce conseil national il y a plus d'un an sur la crise, il y avait bien peu de voix pour dire, comme nous, que le pire était encore à venir. Nous commençons à y entrer : la marche à la barbarie du mode de production capitaliste s'accélère sur tous les plans. Il a été fait référence à la crise qui a frappé l'Argentine dans l'exposé introductif, lorsqu'en 2001 l'Etat s'est trouvé en cessation de paiement. Il faut le savoir : à l'époque, les écoliers en étaient réduits, faute de restauration scolaire, à manger de l'herbe, dans un pays où la viande on le sait abonde. Mais si l'économie argentine s'est extraite momentanément de cette crise de la dette après des années de misère accrue, c'est que le reste de l'économie mondiale était reparti dans un cycle de croissance et que les capitalistes argentins ont pu profiter du développement du commerce mondial... Quel marché extérieur est de taille à sauver la vieille Europe capitaliste, perclue de dettes ?

Alors il est regrettable – et le temps ne nous est pas laissé – que l'exposé introductif ne revienne pas à ce qui est la racine de cette crise : crise du « libéralisme » ou crise du capitalisme. Aussi dois-je me contenter d'affirmer : l'accumulation de dettes à l'échelle mondiale est le reflet de l'incapacité du capitalisme à fonctionner sans un gigantesque parasitisme économique. C'est le reflet de son impasse historique. Sans l'aide

des Etats à son service, sans le développement du crédit sur une échelle faramineuse dont la dette est le revers, dont le développement de la finance donne une idée, l'économie mondiale aurait fait banqueroute bien plus tôt. Mais cette banqueroute menace.

Michel Husson nous dit pourtant que le mot d'ordre « nous ne payerons pas la dette » excède, je le cite « son baromètre de la radicalité ». Il préfère parler « rééchelonnement » et « harmonisation sociale en Europe pour mettre fin au dumping ». En un sens on pourrait le remercier de montrer ainsi qu'il n'y a pas d'issue dans le cadre du capitalisme. En effet, qui peut croire une seconde à l'harmonisation sociale au sein de l'Union Européenne ? C'est un conte pour enfants. D'ailleurs pourquoi aujourd'hui le capitalisme allemand est-il en relativement moins mauvaise position que ses concurrents, outre sa place historique, sinon parce qu'il a entrepris une offensive colossale, nommée « agenda 2010 » pour tailler en pièces les acquis sociaux des travailleurs ? Où et quand l'Union Européenne a jamais été, pour les travailleurs, autre chose qu'une machine tournée vers la destruction des acquis partout sur le continent ?

Quant au « rééchelonnement », de quoi s'agit-il ? De mendier de nouveaux délais auprès de groupes bancaires et d'assurance qui s'engraissent sur la dette publique depuis des années, qui en vivent même doublement puisque cette dette est le produit de dépenses des Etats au service de leurs bourgeoisies, telles les subventions au patronat et les dépenses militaires ! Regardons la Grèce, où somme toute le déficit actuel est bien inférieur au total de dépenses d'armement de ces dernières années, dépenses particulièrement élevées, improductives et destructrices, exigées par les colonels ?

Lors d'une réunion syndicale tenue dans mon établissement, avec les collègues nous nous sommes livrés à un petit calcul. Les estimations que nous avons trouvées indiquent que les baisses successives d'impôts sur le revenu entamées par Strauss-Kahn privent aujourd'hui environ le budget de 20 milliards annuels. Celles de l'impôt sur les sociétés représenteraient 25 milliards annuels de manque (sachant que ce ne sont que des estimations puisque les aléas de la conjoncture font considérablement varier les chiffres). Plus précisément, la presse annonce que les exonérations de charges sociales représentent 32 milliards d'euros cette année. La suppression de la taxe professionnelle représentait selon Lagarde une somme de 11 milliards. Il ya les 6 milliards donnés aux constructeurs automobiles (qui licencient comme PSA à Melun Sénart). Les 3 milliards que représente la baisse de la TVA sur la restauration. Et on ajoute aussi les 12 milliards d'achats d'armement pour les armées, au total on frôle les 100 milliards ! Rien que pour une année !

Alors est-il difficile de comprendre d'où vient cette dette ? Est-il difficile de dire : non nous n'avons pas à la payer ? C'est là un mot d'ordre qui aujourd'hui dans cette crise concentre et traduit « nous ne paierons pas cette crise ». Accepter la dette, pour tout ou partie, c'est accepter que les travailleurs payent pour la crise du capitalisme. Alors il ne s'agit pas d'en demander « l'annulation », à qui d'ailleurs ? A Sarkozy ? Non il s'agit de poser comme principe et revendication la dénonciation de la dette publique comme illégitime. C'est un point de départ fondamental. Il souligne : c'est le capitalisme qui est en faillite.

Et cette faillite elle aussi doit amener à remettre à l'ordre du jour la perspective sur laquelle tout le mouvement ouvrier s'est historiquement construit : la perspective du socialisme.

Intervention d'Yvon Breda pour le retrait du dispositif dérogatoire « Clair », instrument de destruction du statut

Il y a trois mois, un certain nombre d'établissements scolaires de mon académie – celle de Créteil – se sont engagés dans un mouvement de grève. A l'origine de cette mobilisation, il y avait certes les conditions de travail d'ores et déjà déplorable dans ces établissements, mais aussi la volonté de ne pas accepter la situation épouvantable qu'annonce la mise en oeuvre des contre-réformes à la prochaine rentrée – les suppressions de postes, les DHG au rabais, la contre-réforme des lycées, les stagiaires à 18h/semaine, les étudiants en master affectés eux aussi à temps plein en remplacement des postes supprimés.

Les enseignants du lycée Chérioux de Créteil avaient clairement signifié cette volonté en refusant de jouer le jeu du « dialogue social » avec Chatel: ils ont refusé les dispositions sécuritaires proposées par ce dernier parce que ce qu'ils réclamaient, eux, c'était des postes de surveillants. La revendication des enseignants, ce n'était pas la sécurité, c'était des moyens, c'était des postes!

Mais qu'a fait le gouvernement? Il a manœuvré pour liquider ce mouvement embryonnaire en annonçant des « Etats Généraux de la sécurité » et en y conviant les dirigeants syndicaux, notamment ceux du

SNES qui sont dans la salle. Il faut le dire, les dirigeants du SNES ont cautionné cette manoeuvre en acceptant l'invitation. Et le « dialogue social » a porté ses fruits: aux enseignants qui réclamaient des moyens, le gouvernement propose une nouvelle dégradation brutale de leurs conditions de travail avec le dispositif « CLAIR », qui prendrait la relève de dispositif « Ambition Réussite » dans 150 établissements.

Ce qui est clair, c'est que les implications de ce dispositif seraient lourdes pour tous les enseignants. Qu'on en juge: d'une part, y serait abandonnée toute référence aux programmes nationaux, avec pour seul objectif le « socle commun » - avec tout ce que cela implique de dérèglementation pour les enseignants et de déqualification pour les jeunes des quartiers populaires. Mais surtout, les chefs d'établissement auraient toute latitude en ce qui concerne la sélection de l'équipe éducative, sur des postes à profil!

Je suis enseignant dans un établissement « Ambition Réussite » depuis que ce dispositif existe. Depuis des années, nous servons de laboratoire pour la dérèglementation de l'enseignement public: c'est chez nous qu'ont été expérimentés en premier les contrats d'objectifs, le socle commun et l'« évaluation des compétences », de nouveaux postes et dispositifs précaires. Avec le dispositif CLAIR, il s'agit d'aller encore plus loin: ce qui est attaqué, c'est la colonne vertébrale du corps enseignant: les statuts nationaux institués par les décrets de 1950.

Enfin, comme il existe actuellement des « Réseaux Ambition Réussite » associant les collèges et les écoles du secteur, existe un lien patent entre la mise en place du CLAIR et le regroupement des écoles primaires en EPEP chapeautés par de véritables chefs d'établissements se substituant aux directeurs d'écoles: là encore, les prémisses de la dérèglementation se dessinent à travers le renforcement des pouvoirs des chefs d'établissements.

Chatel a confirmé la semaine dernière que la mise en place du CLAIR aurait lieu dès la rentrée au titre du « droit à l'expérimentation » institué par la loi Fillon de 2005.

Le texte « action » de la direction fédérale n'en dit pas un mot; pourtant, la responsabilité de la FSU est claire, elle aussi: elle doit se prononcer pour le retrait du dispositif dans les collèges, s'opposer à la mise en place des EPEP et des chefs d'établissements dans les écoles, et refuser toute concertation ou discussion sur ces sujets.

Motion présentée par la tendance Front Unique.

Contre le démantèlement de l'Enseignement public : ni EPEP, ni « Clair »

Dans la continuité de sa politique réactionnaire et pour la parachever, en particulier dans la continuité de la réforme des lycées et du décret sur l'autonomie des EPEP, le gouvernement vient de décider :

- Dans le cadre du dispositif CLAIR que dans des dizaines d'établissements, il n'y aurait plus de programme, le seul objectif étant le « socle commun »; et que dans ces établissements les chefs d'établissements auraient le pouvoir de choisir les enseignants

- De confier au député Reiss un nouveau rapport visant à regrouper les écoles primaires en EPEP, dirigés par des directeurs désormais chefs d'établissements

Ce qui est en cause c'est le statut des enseignants, cible explicite par exemple du rapport de la Cour des Comptes. En répondant à ce rapport, le ministre Chatel a annoncé la mise en place des « Clair » dès cette rentrée !

Le CDFN de la FSU se prononce donc:

- Pour le retrait du dispositif CLAIR

- Contre la transformation des écoles primaires en EPEP et la mise en place de chefs d'établissement dans le primaire.

La FSU décide de ne participer à aucune discussion, ou concertation avec le gouvernement sur cette dernière question

Pour : 10 Contre : 67 Abstention : 7 Refus de vote : 29

Intervention de Denis Dutheil : contre le projet de loi « anti-burqa », en défense de la laïcité

Le gouvernement Sarkozy-Fillon est bien décidé à aboutir sur l'adoption d'une loi interdisant le port de la burqa.

Le Conseil d'État émet des réserves ? Ce n'est pas grave ! Il y a toujours la possibilité de faire un référendum, d'après ce qui se dit du côté de l'Élysée.

Le prétexte de cette loi – la lutte contre l'oppression des femmes – ne doit abuser personne. Il s'agit d'une loi raciste qui vise entre autre pour l'UMP à chasser sur les terres du Front National. C'est une **loi sécuritaire** renforçant l'appareil répressif de l'État. Tous les visages doivent être découverts. C'est la suite de la loi contre la liberté de manifester. C'est pourquoi le CDFN doit se prononcer **pour le retrait du projet de loi dit « anti-burqa », pour l'abrogation de la prétendue « résolution de principe »**, adoptée en première lecture à l'Assemblée, **à la quasi-unanimité**, après des mois de propagande dans les rangs du mouvement ouvrier du sinistre André Gerin (PCF). Et tout cela, au nom des prétendues « valeurs de la République » dont on sait ce qu'elles signifient.

Mais ce n'est pas tout ! Le gouvernement décide en parallèle d'attaquer une fois de plus la laïcité. Besson vient d'annoncer que des discussions étaient en cours pour mettre en place des formations destinées aux futurs imams dans des universités publiques ! Cela prouve une chose : que le gouvernement n'est pas « islamophobe » ! Il est raciste, il est obscurantiste ! Mais il n'est pas "islamophobe" parce qu'**il est pour toutes les religions** car il peut prendre appui sur elles, sur tous les clergés, pour appliquer sa politique réactionnaire.

D'ailleurs, cette loi n'aurait comme effet que de renforcer les intégrismes.

C'est pour cette raison que le CDFN doit se prononcer **contre tout financement des cultes**, et qu'il rappelle son opposition à la décision du gouvernement d'accorder à l'université catholique la collation des grades, au moment où ce dernier vient d'accorder le renouvellement de la convention avec l'Institut catholique de Paris, et qu'il se prononce **contre la présence des clergés dans l'enseignement public**, et **contre toute formation de ces clergés par l'université publique**.

Motion présentée par Front Unique :

« Pour le retrait du projet de loi dite « anti burqa », en réalité loi raciste et sécuritaire.

Contre tout financement des cultes, contre la « formation » par l'université publique de tous les clergés (prêtres, rabbins, imans etc.)

Le gouvernement veut dans un futur immédiat faire adopter une loi interdisant le port de la burqa.

Le prétexte de cette loi – la lutte contre l'oppression des femmes – ne doit abuser personne.

Il s'agit en réalité d'une loi raciste qui vise entre autre pour l'UMP à chasser sur les terres du Front National ; il s'agit d'une loi sécuritaire qui postule que le visage de chacun doit être découvert (ce qui avait déjà été évoqué contre la liberté de manifester dans une loi sécuritaire antérieure).

En conséquence le CDFN se prononce pour le retrait du projet de loi dit « antiburqa », pour l'abrogation de la prétendue « résolution de principe » - déjà adoptée en première lecture – qui n'a pas d'autre fonction que de légitimer la loi à venir et de célébrer les prétendues « valeurs de la République » quant auxquelles tout militant ouvrier sait à quoi s'en tenir.

Dans le même temps le gouvernement qui entend prendre appui dans sa politique réactionnaire sur tous les clergés vient d'annoncer par l'intermédiaire de son ministre Besson l'ouverture de l'université publique à la formation des imams, renommés « *agents culturels et culturels* » (sic !).

C'est une disposition strictement complémentaire de la précédente : le gouvernement n'est pas « islamophobe », il est obscurantiste, et sa loi « antiburqa » n'aura d'ailleurs comme effet que de renforcer les intégristes.

Le CDFN se prononce contre tout financement des cultes

Il rappelle son opposition à la décision du gouvernement d'accorder à l'université catholique la collation des grades. Il se prononce contre la présence des clergés (prêtres, imams, rabbins) dans l'enseignement public, et contre toute formation de ces clergés par l'université publique au mépris de la laïcité. »

Pour : 9 Contre : 67 Abstention : 9 Refus de vote : 31

Intervention d'Olivier Lestang dans le débat sur l'action :

La FSU doit se prononcer : retrait du projet du gouvernement sur les retraites.

La question des retraites est décisive et son issue influe sur tous les autres fronts ouverts par le gouvernement. Ce dernier vient de dévoiler son projet de « réforme ». Aucun doute ne peut exister !

C'est la baisse des pensions via l'allongement des cotisations.

C'est la liquidation de la retraite à 60 ans.

C'est la baisse des salaires des fonctionnaires.

Or le texte 'action' ne se prononce pas sur ce projet. Que revendique la direction de la FSU alors qu'elle appelle à la grève le 27 ? Pour quels objectifs ? On lit bien des critiques sur le projet gouvernemental, certes mais quelle est la position de la direction de la FSU ? Demande-t-elle ou pas le retrait ? Personne ne peut se dérober à cette question. Qui ira expliquer dans les établissements scolaires que la FSU ne demande pas le retrait d'un projet poussant à baisser les salaires des fonctionnaires ?

Le dernier succès remporté contre un gouvernement dans ce pays, c'est le CPE. Il n'a pas été emporté par la « force » des « propositions » des syndicats sur « l'emploi des jeunes ». C'est le contraire ! Le contraire de ce que font l'ensemble des directions syndicales sur les retraites. Ce succès n'a pas été obtenu par la concertation, puisque précisément il n'y en a eu aucune. Il a été obtenu parce que l'unité s'est réalisée sur le mot d'ordre de retrait du CPE, ce qui a levé tous les obstacles au mouvement de la jeunesse, ce qui a permis des manifestations rassemblant des millions de travailleurs.

Aujourd'hui, il ne coûte rien à la direction de la FSU de se prononcer pour le retour aux 37,5 annuités, et pourquoi pas l'abrogation des lois Balladur et Fillon. Ca ne lui coûte rien mais par contre sur les travailleurs à la limite c'est écrasant : qui sérieusement peut croire que la question aujourd'hui posée soit celle là ? Non, ce que nos collègues perçoivent peut-être encore comme possible et envisageable, c'est qu'un coup d'arrêt soit porté au gouvernement Sarkozy sur son projet de « réforme ». Au-delà, cela pose la question d'un autre gouvernement, question à laquelle pour le plus grand nombre il n'y a pas de réponse. Alors le maximalisme verbal d'occasion sert en réalité les desseins du gouvernement en plaçant au devant de la scène comme un écran de fumée des « revendications » qui ne sont pas de saison – ce que les travailleurs mesurent parfaitement.

Alors, tandis que le gouvernement s'avance vers ses objectifs en s'appuyant sur une concertation intense, tandis que les délais pour l'en empêcher raccourcissent, et alors que ce Cdfn est la première instance syndicale à se réunir depuis la parution du « document d'orientation », une prise de position simple, claire et nette aurait une répercussion immense.

Il ne s'agit donc pas d'avoir sortant de ce Conseil National une sorte « d'opinion » de la FSU, négative, peu importe à la limite, qui s'inscrirait dans la poursuite du « débat » avec le gouvernement. Il faut une revendication. Et celle-ci ne peut qu'être celle du retrait du projet de « réforme » du gouvernement.

Voilà ce que la FSU doit exiger.

Amendement proposé par Front Unique :

« La FSU se prononce pour le retrait du projet de réforme gouvernemental des retraites »

Vote :

Pour : 28 Contre : 70 Abstentions : 8 (dont les responsables de la tendance Ecole Emancipée) Refus de vote : 4 (dont les responsables de la tendance PRSI).

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....Prénom :.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante: Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : mel@frontunique.com